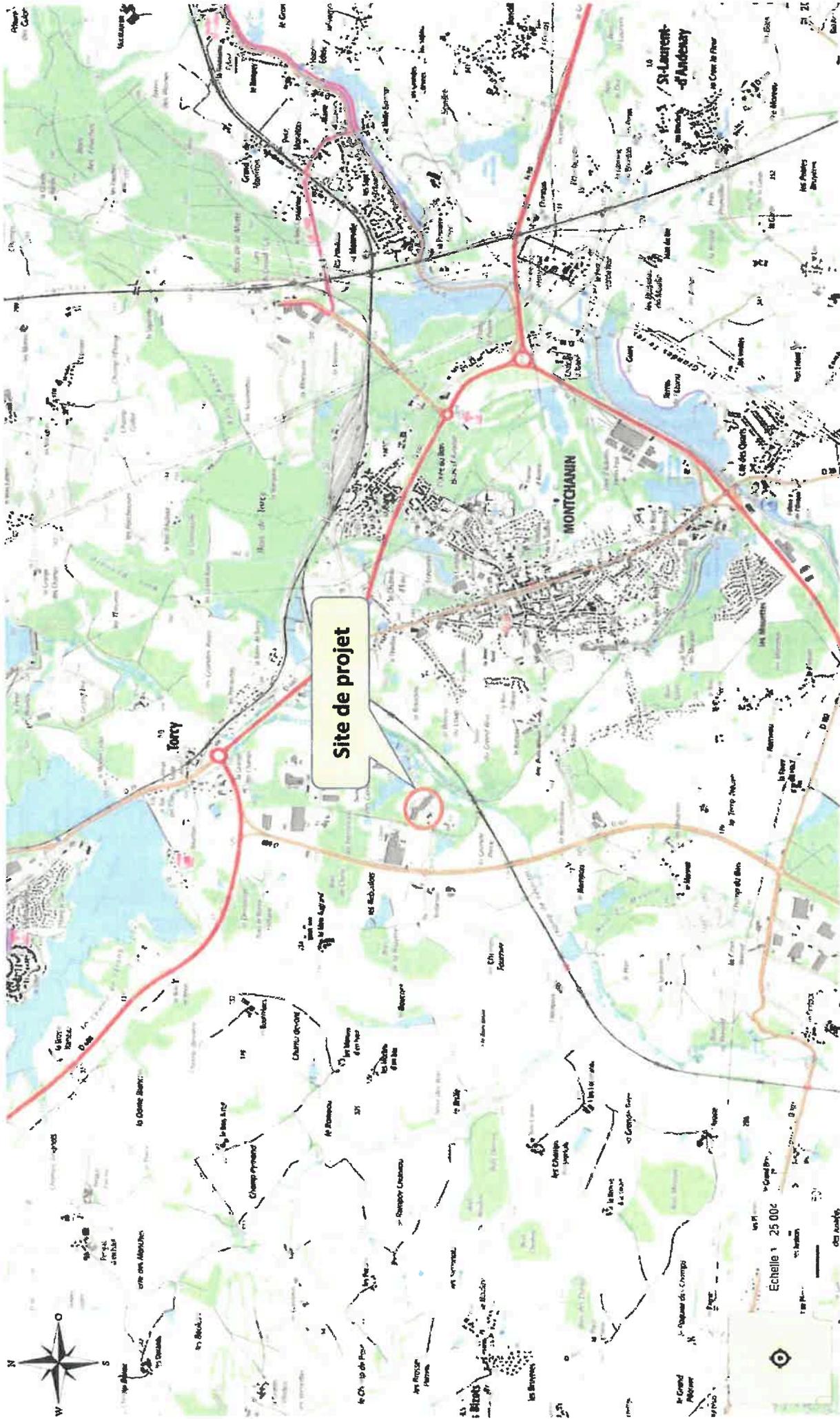


Comparaison à la situation existante

N°	Nomenclature des installations classées				
	Désignation de la rubrique	Caractéristiques du projet		A, D, E, NC (1)	
		Actuel	Prévu	Actuel	Prévu
2713	<p>Installation de transit, regroupement, tri, ou préparation en vue de la réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712 et 2719.</p> <p>La surface étant :</p> <p>1. Supérieur ou égal à 1 000 m².....(E) GF</p> <p>2. Supérieur ou égal à 100 m² mai inférieur à 1 000 m²..... DC</p>	270 m ²	140 m ²	DC	DC
2714	<p>Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710, 2711 et 2719.</p> <p>Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant :</p> <p>1. Supérieur ou égal à 1 000 m³.....(E)</p> <p>2. Supérieur ou égale à 100 m³ et inférieur à 1000 m³ ... (D)</p>	2950 m ³	6861 m ³	E	E
2716	<p>Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715 et 2719 et des stockages en vue d'épandages de boues issues du traitement des eaux usées mentionnés à la rubrique 2.1.3.0. de la nomenclature annexée à l'article R.214-1</p> <p>Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant :</p> <p>1. Supérieur ou égal à 1 000 m³..... (E)</p> <p>2. Supérieur ou égal à 100 m³ mais inférieur à 1 000 m³ (D)</p>	960 m ³	90 m ³	DC	NC
3532	<p>Valorisation ou un mélange de valorisation et d'élimination, de déchets non dangereux non inertes avec une capacité supérieure à 75 tonnes par jour et entraînant une ou plusieurs des activités suivantes, à l'exclusion des activités relevant de la directive 91/271/CEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitement biologique - prétraitement des déchets destinés à l'incinération ou à la coïncinération - traitement du laitier et des cendres - traitement en broyeur de déchets métalliques, notamment déchets d'équipements électriques et électroniques et véhicules hors d'usage ainsi que leurs composants <p>..... (A)</p> <p>Nota : lorsque la seule activité de traitement des déchets exercée est la digestion anaérobie, le seuil de capacité pour cette activité est fixé à 100 tonnes par jour</p>	175 t/j	Arrêt	A	NC

N°	Nomenclature des installations classées				
	Désignation de la rubrique	Caractéristiques du projet		A, D, E, NC (1)	
2782	Installations mettant en œuvre d'autres traitements biologiques de déchets non dangereux que ceux mentionnés aux rubriques 2780 et 2781 à l'exclusion des installations réglementées au titre d'une autre législation(A)	56 t/j en moyenne annuelle	Arrêt	A	NC
2780-1	Installations de compostage de déchets non dangereux ou de matière végétale, ayant, le cas échéant, subi une étape de méthanisation. 1. Compostage de matière végétale ou déchets végétaux, d'effluents d'élevage, de matières stercoraires : a) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 75 t/j.....(A) b) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 30 t/j mais inférieure à 75 t/j(E) c) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 3 t/j mais inférieure à 30 t/j (D)	32 t/j	Arrêt	E	NC
2780-2	Installations de compostage de déchets non dangereux ou de matière végétale, ayant, le cas échéant, subi une étape de méthanisation. 2. Compostage de fraction fermentescible de déchets triés à la source ou sur site, de boues de station d'épuration des eaux urbaines, de papeteries, d'industries agroalimentaires, seuls ou en mélange avec des déchets admis dans une installation relevant de la rubrique 2780-1 : a) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 75 t/j.....(A) b) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 20 t/j mais inférieure à 75 t/j(E) c) La quantité de matières traitées étant supérieure ou égale à 2 t/j mais inférieure à 20 t/j (D)	Si pas de mélange avec compost DV : 33 t/j Si mélange avec compost DV : 60 t/j	Arrêt	E	NC

(1) A : Autorisation ; D : Déclaration ; E : Enregistrement ; NC : Non Concerné

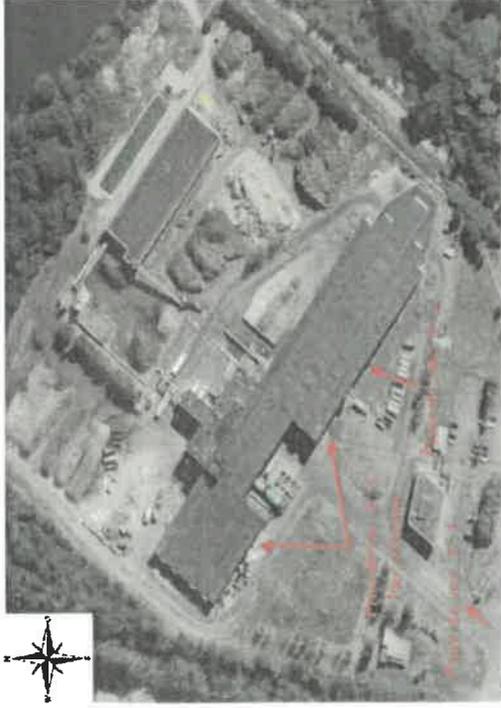


Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE TORCY
 Maître d'Ouvrage
SMET71

Phase : Demande d'examen au cas par cas

Carte de situation
 1/25 000





*Date de prise de vue aérienne :
2023*



*Prise de vue n° 1
Date de prise de vue : 2023*



*Prise de vue n° 2
Date de prise de vue : 2023*



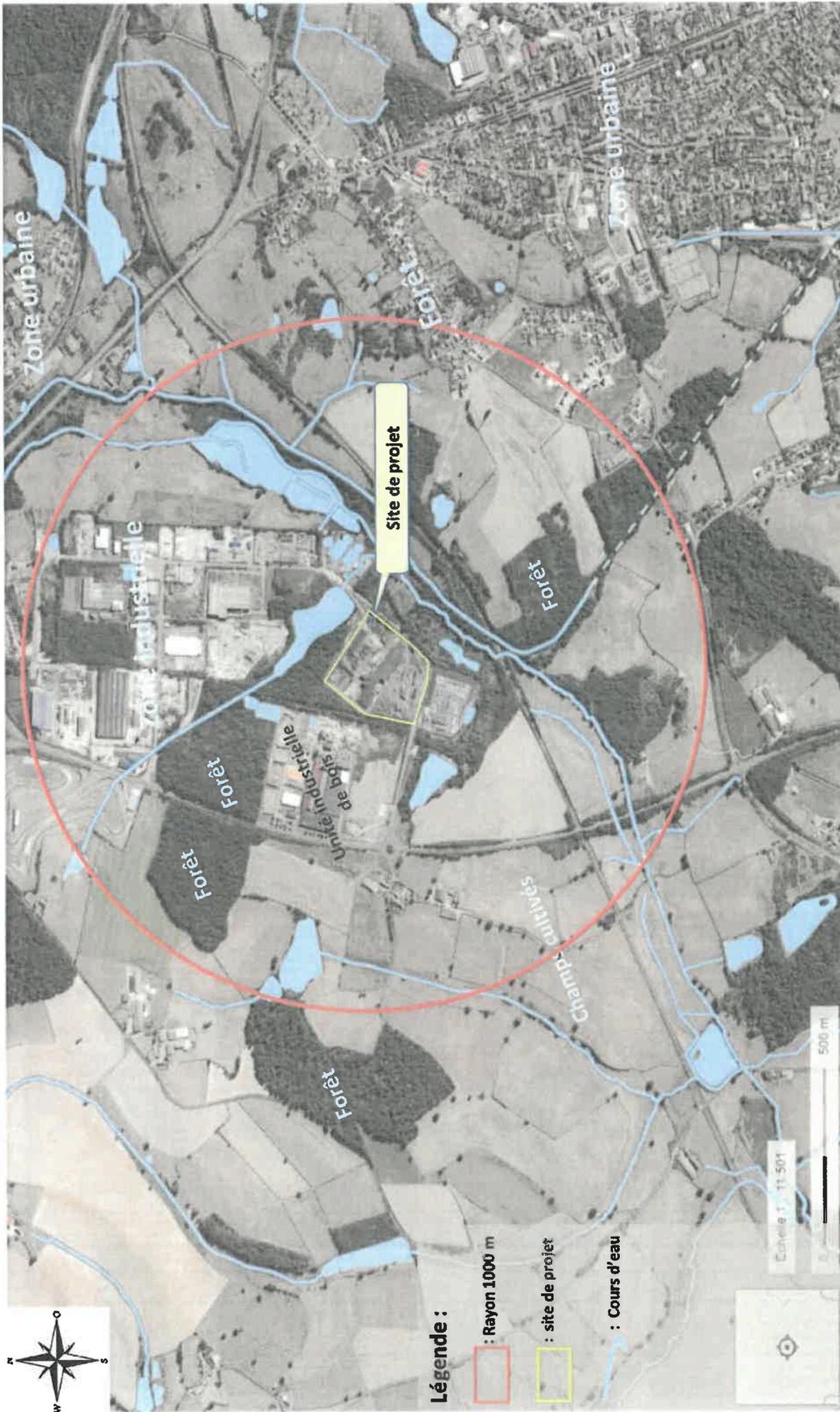
*Prise de vue aérienne n° 3
Date : 2023*



Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE TORCY
Maître d'Ouvrage
SMET71

Phase : Demande d'examen au cas par cas

Album photographique du site



Légende :

 : Rayon 1000 m

 : site de projet

 : Cours d'eau



Département de Saône-et-Loire

COMMUNE DE TORCY

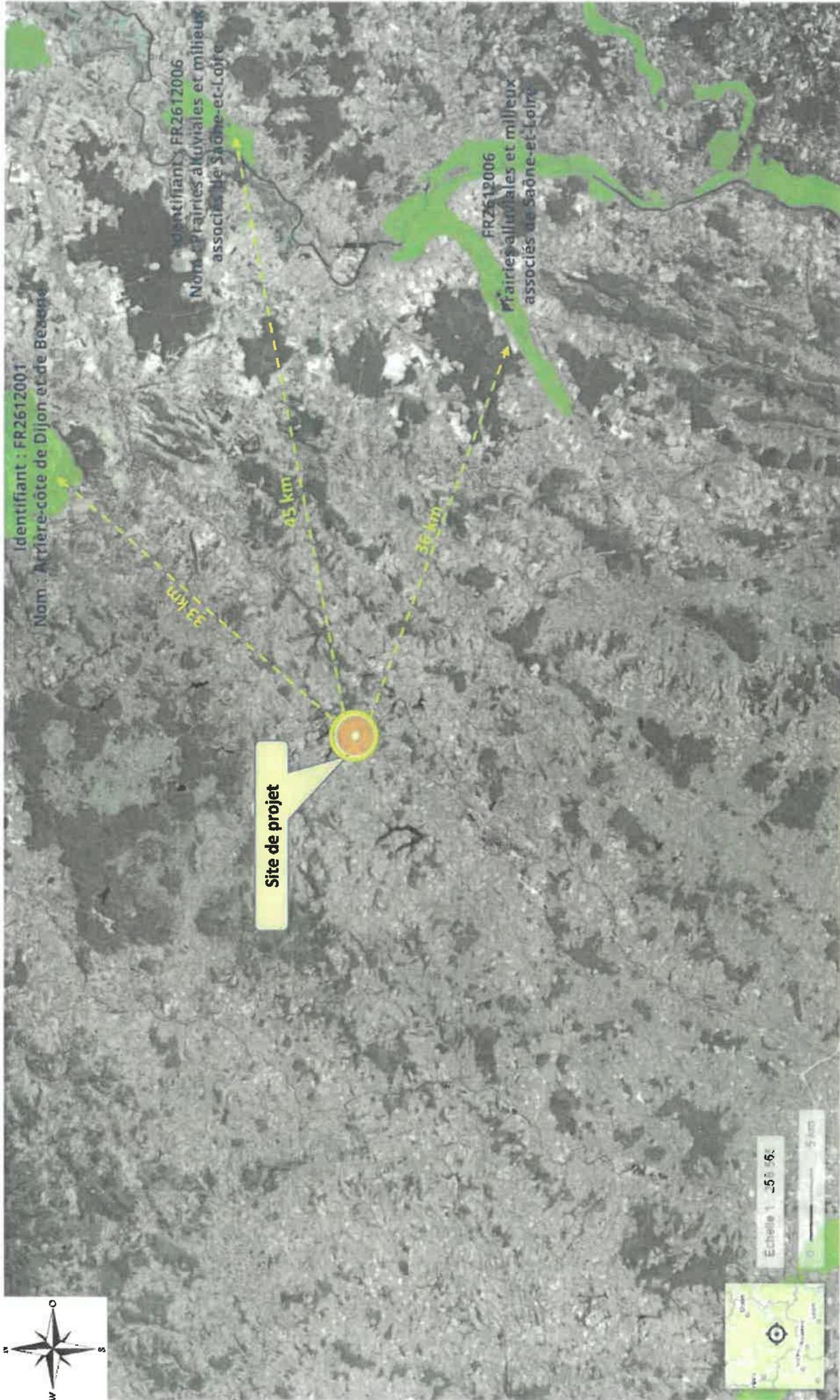
Maitre d'Ouvrage

SMET71

Phase : Demande d'examen au cas par cas

Plan des abords

1/11 500



Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE TORCY
 Maître d'Ouvrage
SMET71

Phase : Demande d'examen au cas par cas

Carte des sites Natura 2000
1/256 565



Communauté de Communes
COMMUNE DE TORCY
Service de Permis

Objet : **Travaux sur le centre de tri des déchets ménagers recyclables sur la commune de Torcy**

Plan projet

Code	Description	Statut
01-01	Prévisions générales	
01-02	Travaux de terrassement	
01-03	Travaux de maçonnerie	
01-04	Travaux de charpente	
01-05	Travaux de couverture	
01-06	Travaux de plomberie	
01-07	Travaux d'électricité	
01-08	Travaux de peinture	
01-09	Travaux de menuiserie	
01-10	Travaux de serrurerie	
01-11	Travaux de chauffage	
01-12	Travaux de climatisation	
01-13	Travaux de ventilation	
01-14	Travaux de plomberie sanitaire	
01-15	Travaux de plomberie industrielle	
01-16	Travaux de plomberie agricole	
01-17	Travaux de plomberie spéciale	
01-18	Travaux de plomberie générale	
01-19	Travaux de plomberie spéciale	
01-20	Travaux de plomberie générale	

Code	Description	Statut
01-01	Prévisions générales	
01-02	Travaux de terrassement	
01-03	Travaux de maçonnerie	
01-04	Travaux de charpente	
01-05	Travaux de couverture	
01-06	Travaux de plomberie	
01-07	Travaux d'électricité	
01-08	Travaux de peinture	
01-09	Travaux de menuiserie	
01-10	Travaux de serrurerie	
01-11	Travaux de chauffage	
01-12	Travaux de climatisation	
01-13	Travaux de ventilation	
01-14	Travaux de plomberie sanitaire	
01-15	Travaux de plomberie industrielle	
01-16	Travaux de plomberie agricole	
01-17	Travaux de plomberie spéciale	
01-18	Travaux de plomberie générale	
01-19	Travaux de plomberie spéciale	
01-20	Travaux de plomberie générale	

- Légende :**
- Mur en béton armé
 - Asphalte d'allée
 - Revêtement de sol en béton
 - Revêtement de sol en ciment
 - Revêtement de sol en mosaïque
 - Revêtement de sol en céramique
 - Revêtement de sol en bois
 - Revêtement de sol en pierre
 - Revêtement de sol en marbre
 - Revêtement de sol en verre
 - Revêtement de sol en métal
 - Revêtement de sol en plastique
 - Revêtement de sol en caoutchouc
 - Revêtement de sol en liège
 - Revêtement de sol en linoléum
 - Revêtement de sol en parquet
 - Revêtement de sol en stratifié
 - Revêtement de sol en vinyle
 - Revêtement de sol en PVC
 - Revêtement de sol en linoléum
 - Revêtement de sol en parquet
 - Revêtement de sol en stratifié
 - Revêtement de sol en vinyle
 - Revêtement de sol en PVC

